



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Innergex annonce procéder avec une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour ses actions ordinaires

LONGUEUIL, Québec, le 21 février 2024 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions ordinaires (l'« offre »).

Dans le cadre de l'offre, la Société pourra racheter à des fins d'annulation comme suit :

Nom du titre	Symbole	Actions émises et en circulation au 8 février 2024	% des actions émises et en circulation	Nombre maximum d'actions assujetties aux rachats
Actions ordinaires	INE	204 401 736	5 %	10 220 086

L'offre débutera le 26 février 2024 et se terminera le 25 février 2025.

Au cours des six derniers mois, le volume moyen des transactions quotidiennes à la TSX des actions ordinaires s'est établi à 606 990. Par conséquent, en vertu des dispositions de la TSX, la Société aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de bourse, un maximum de 151 747 actions ordinaires, représentant 25 % du volume moyen des transactions quotidiennes. En outre, la Société sera autorisée à effectuer, une fois par semaine civile, l'achat d'un bloc (tel que défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions ordinaires qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la Société, en vertu des dispositions de la TSX.

Les actions seront rachetées pour le compte de la Société par un courtier inscrit, par l'entremise de la TSX ou des systèmes de négociation parallèles canadiens au cours du marché en vigueur.

La Société est d'avis que le cours de ses actions ordinaires peut, à l'occasion, ne pas refléter la valeur intrinsèque de la Société et que le rachat des actions ordinaires aux termes de l'offre peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds de la Société. Par conséquent, la Société estime qu'il est dans son meilleur intérêt de procéder avec la présente offre. La Société n'a pas acheté d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui a valu à Innergex d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille

de 87 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 600 MW (puissance installée brute de 4 234 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 41 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 10 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 728 MW (puissance installée brute de 826 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 295 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 071 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement ajusté au risque.

Pour en savoir plus, visitez innergex.com ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/innergex).

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières (« information prospective »). L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « approximativement », « peut », « pourra », « pourrait », « croit », « s'attend », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projet », « anticipe », « estime », « prévu » ou « prévoit » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas, tels que l'éventuel rachat par la Société de ses actions ordinaires en vertu de l'offre.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, du rendement des projets, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture favorable du marché pour l'émission d'actions afin de soutenir le financement de la croissance, de la conjoncture économique favorable, des conditions favorables du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez-vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué, à moins que la législation ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Médias

Karine Vachon
Directrice principale – Communications et ESG
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com

Investisseurs

Naji Baydoun
Directeur – Relations aux investisseurs
450 928-2550, poste 1263
relationsinvestisseurs@innergex.com

Innergex énergie renouvelable inc.

www.innergex.com